[redacted]
DLP30-8-931014 2
ISSN 0980-8507



AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LORRAINE

GRANDES CULTURES

Bulletin n° 15 du 26 août 1993

Colza - Mise en place des cuvettes.
- Attention aux limaces.
Céréales - Désherbage : nouveaux produits.
Maïs - Recherchons parcelles avec pyrales !

Colza

Mise en place des cuvettes jaunes

Dès que vos colzas sont semés, placer la cuvette jaune remplie d'eau et de mouillant à plus de 10 m du bord de la parcelle et du côté d'un champ de colza récolté cette année.

Pour capturer les premières altises adultes, la cuvette doit être légèrement enterrée dans le sol.



Mise en place des cuvettes jaunes

Nous vous informerons des premiers piégeages. La lutte visera les adultes mais ne doit pas être systématique.

Depuis quelques années, nous constatons une nette diminution du niveau des populations d'altises, mais restez vigilants et surveillez vos parcelles.

Limaces

Surveiller les parcelles semées. Les pluies de cette semaine sont favorables à la sortie des limaces. Celles-ci peuvent devenir des ravageurs redoutables. Les dégâts seront d'autant plus importants que le sol est meuble et le précédant favorisant (pois, trèfle, luzerne,...).

Restez vigilants.

Détecter leur apparition en plaçant quelques granulés anti-limaces sous des pièges (tuile, sac,...) et intervenir dès les premiers piégeages.

Désherbage céréales : Quelques nouveautés

1) - Ovation de la société Monsanto :

Composition : 400 g/l d'isoproturon et 50 g/l de fluporam.

S'applique en pré-levée ou post-levée d'automne, à la dose de 3,5 l/ha sur blé tendre d'hiver. Sa sélectivité est bonne, il convient cependant d'être prudent en sol filtrant, en cas de fortes pluies, en conditions difficiles (sol motteux, grains mal enterrés,...). Il est très actif sur graminées, sauf folle avoine. Sur la plupart des dicotylédones, l'efficacité est satisfaisante, sauf sur gaillet où il est plus irrégulier, exigeant parfois un rattrapage au printemps. Il semble moins régulier en sortie d'hiver.

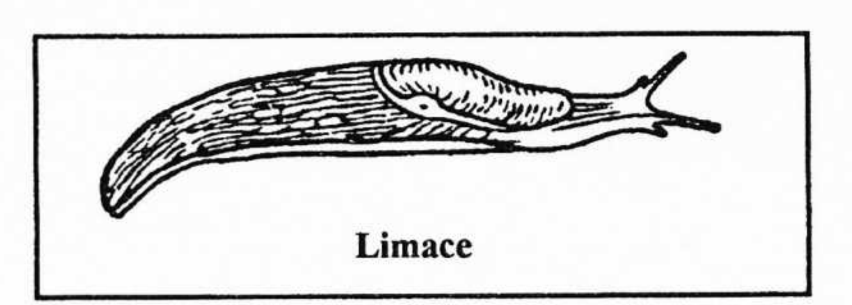
2) - Célio de la société Ciba-Geigy :

Composition : 100 g/l de clodinafop et 25 g/l de cloquintorel (phytoprotecteur).

A obtenu une APV sur blé tendre d'hiver et blé dur à la dose de 0,6 l/ha. Action uniquement foliaire à n'utiliser qu'en post-levée de la mauvaise herbe.

Est préconisé avec huile minérale, uniquement à la dose de 0,3 l à l'automne et 0,4 l au printemps.

Est efficace sur graminées exclusivement : vulpin, folle avoine, paturin, agrostis, avoine à chapelet, phalaris. Sur ray-grass, la dose devra être portée à 0,4 l + huile à l'automne, et 0,6 l + huile au printemps.



Limace

P365

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
38, rue Sainte-Catherine - 54043 NANCY CEDEX - Tél. : 83.30.41.51



300 F
ABONNEMENT ANNUEL

Imprimerie de la DRAF - Directeur-gérant : D. VERBEKE - Publication périodique CPPAP N° 2011 AD - Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation - ISSN 0980 - 8507

Maïs :
recherchons pyrale !

Comme chaque automne, nous recherchons une parcelle particulièrement infestée par la pyrale (1 larve par pied) pour effectuer des prélèvements de tiges qui, conservées durant l'hiver dans une cage, permettront de déterminer avec précision la date de traitement 1994.

Aussi, pouvez-vous nous signaler rapidement (tél. 83.30.41.51) toute parcelle vous paraissant correspondre à notre attente. Nous vous remercions pour votre aide.

RAVAGEURS DU COLZA

Cherchez-les au bon moment...

A	B_2	B_3	C_1	D_1	T20	E	F_1	G_4
Levée	2 feuilles vraies	3 feuilles vraies	Reprise de végétation	Bouton accolé	Tige à 20 cm	Bouton écarté	1re fleur ouverte	Siliques bosselées

Limaces

Larves de mouche du chou

Altises adultes
morsures
pontes

Larves d'altise

Charançons du bourgeon terminal

Pucerons cendrés, pucerons verts

Pucerons cendrés

Gros charançons de la tige

Méligèthes

Charançons des siliques

Larves de Cécidomyies des siliques*

■ Période d'intervention □ Présence du ravageur, il est trop tard pour traiter

* La lutte contre le charançon des siliques permet de limiter leurs dégâts.

Dessins de A. GRAVAUD (Service de la Protection des Végétaux).

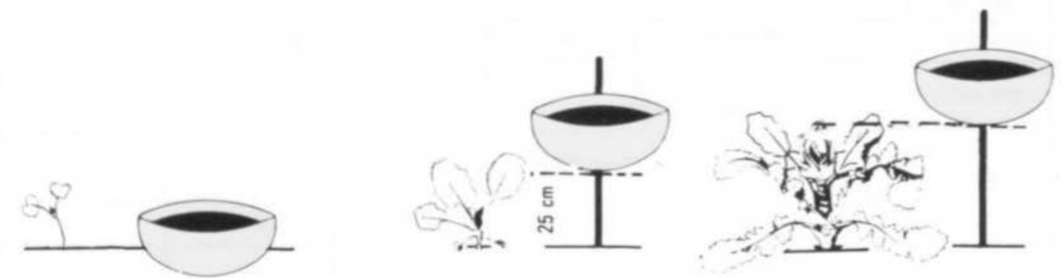
... avec la bonne méthode...

Le piégeage ou technique de la cuvette jaune

- **Mise en place des cuvettes :** dès le semis, ou au plus tard à la levée, dès les premiers réchauffements, les installer à 10 mètres de la bordure, du côté d'un ancien champ de colza; les remplir avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de liquide vaisselle.

  Jusqu'au stade B2, la cuvette est enterrée, puis elle est placée à 25 cm de hauteur.

  Attention ! Le fond de la cuvette doit suivre le niveau supérieur de la végétation.



- **Surveillance :** 2 fois par semaine et tous les jours après les premières captures.
- **Insectes capturés :** grosse altise, charançon du bourgeon terminal, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

L'observation des plantes

- **Observez 50 plantes** au hasard sur l'ensemble de la parcelle.
- **Insectes :** grosse altise (larve) et adulte), puceron cendré, puceron vert, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

... et comptez-les

Quand faut-il traiter ?

Ravageur	Observation des plantes	Piégeage "cuvette jaune"
Limace	Dès les premiers dégâts, du semis au stade B2	
Grosse altise adulte	3 pieds/10 avec morsures nutritionnelles, jusqu'au stade B2	20 à 30 captures cumulées après le stade B2
Grosse altise larve	2 plantes/3 attaquées	
Puceron cendré Puceron vert	— Automne, 1 plante/5 colonisée — De C1 à 3-4 semaines avant la récolte : 2 colonies/m²	
Charançon du bourgeon terminal		Notez les premières captures : intervenez 10 à 15 jours après si le colza est au stade B3
Gros charançon de la tige		De C1 à T20, intervenir 8 à 10 jours après les premières captures
Méligèthe	— Stades boutons accolés à D1 : 1 insecte par inflorescence — Stades boutons séparés à E : 2 ou 3 insectes	Vous indique les premières arrivées Vous pouvez alors aller observer
Charançon des siliques	A partir des stades G2 G3 : 1 charançon pour 2 pl.	

Les produits de traitement

- **Contre les limaces :**
  - — appâts empoisonnés sous forme granulée, épandre régulièrement le soir (25 granulés par m²)
  - — matières actives :
    - – mercaptodiméthur (3 kg/ha - Mesurol antilimaces)
    - – métaldéhyde (5 à 10 kg/ha selon les spécialités commerciales)
    - – thiodicarbe (5 kg/ha - Skipper)
    - – bensultap (7,5 kg/ha en plein ou localisé sur la ligne - Malice)
- **Contre les insectes :**

Au semis			De la levée à la fin du repos hivernal			Produits utilisables (1)		A partir de la reprise de la végétation			
Mouche du chou	Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Puceron	Matières actives	Spécialités commerciales	Charançon de la tige	Méligèthe	Charançon des siliques	Puceron
	450 g m.a./ha	451 g m.a./ha				*benfuracarbe*	**Oncol 5 G - Oncol S**				
9 kg	9 kg	9 kg				*carbofuran*	**Nombreuses spécialités (2)**				
9 kg	7,5 kg					*carbosulfan*	**Marshalfort**				
12 kg	12 kg	12 kg				*furathiocarbe*	**Deltanet**				
10 kg	10 kg					*terbuphos*	**Counter plus**				
	9 kg					*thiofanox*	**Dacamox 5 G - Dacamox 5 S**				
9 kg	9 kg	9 kg				*carbofuran-isophenphos*	**Carma**				
	18 kg					*phorate + terbuphos*	**Dispell**				
			0,15 l			*alphaméthrine*	**Fastac**	0,15 l	0,15 l	0,2 l	
			0,07 l	0,15 l		*bifenthrine*	**Talstar**	0,07 l	0,1 l	0,1 l	
			0,3 l	0,3 l		*cyfluthrine*	**Baythroïd**	0,3 l	0,2 l	0,2 l	
			0,25 l 25 g m.a./ha			*cyperméthrine*	**Cymbush, Kafil super Nombreuses spécialités (2)**	0,25 l	0,25 l 20 g m.a./ha	0,25 l	
			0,2 l	0,2 l	0,25 l	*deltaméthrine*	**Décis**	0,2 l	0,2 l	0,2 l	
						deltaméthrine + endosulfan	**Galion**	0,8 l			
						dialiphos	**Torak**		1,25 l	1,25 l	
			250 g m.a./ha			*endosulfan*	**Nombreuses spécialités (2)**	400 g m.a./ha	250 g m.a./ha	600 g m.a./ha	
			0,75 l			*endosulfan + parathion éthyl*	**Drifène AP Ekadrine PE**	1,25 l	0,75 l		
					1,5 l	*endosulfan + thiométon*	**Serk EC**				1,5 l
			0,6 l			*esfenvalérate*	**Sumi alfa**		0,5 l	0,6 l	
			0,5 l			*fenvalérate*	**Sumicidin 10**		0,4 l	0,4 l	
			0,2 l		0,2 l	*fluvalinate*	**Mavrik-Mavrik Flo**		0,2 l		0,2 l
					0,4 l	*fluvalinate + thiométon*	**Mavrik B Mavrik Systo (même dose)**				0,4 l
			0,1 l	0,15 l	0,15 l	*lambda-cyhalothrine*	**Karate**	0,15 l	0,1 l	0,1 l	
					1,25 l	*lambda-cyhalothrine + pyrimicarbe*	**Karate K**				
			1,5 l ou 1,5 kg			*malathion*	**Nombreuses spécialités (2)**		1,5 l ou 1,5 kg		
			1,25 kg			*méthidathion*	**Ultracide 20 bouillie Ultracide 20 liquide**	1,5 kg 1,5 l	1,25 kg 1,25 l		
			200 g m.a./ha			*parathion éthyl et méthyl*	**Nombreuses spécialités (2)**	300 g m.a./ha	200 g m.a./ha		
			200 g m.a./ha			*parathion huileux*	**Nombreuses spécialités (2)**	300 g m.a./ha	200 g m.a./ha		
					1,2 l	*phosalone*	**Zolone Flo-Azofène Flo Nombreuses spécialités (2)**		2 l 1.000 g m.a./ha	2,5 l 1.200 g m.a./ha	1,2 l
			0,75 l 0,75 l			*phosalone + parathion méthyl*	**Fortène Taxylone**	1,5 l	0,75 l 0,75 l		
					0,5 kg	*pyrimicarbe*	**Pirimor G - Aphox**				0,5 kg
		0,065 l	0,065 l			*tralométhrine*	**Tracker 108 EC**	0,09 l	0,065 l	0,065 l	
					1,25 l	*deltaméthrine + pyrimicarbe*	**Best**				1,25 l

(1) Doses en litre ou kilogramme de produit commercial par hectare.
(2) La dose de matière active par hectare mentionnée correspond à la dose de matière la plus fréquente.
Avant toute utilisation, vérifier la dose de produit commercial autorisée sur l'étiquette.

Liste arrêtée au 1er janvier 1993.



centre impression / limoges